



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2020

Assemblée Générale Ordinaire
de la FDAAPPMA de La Réunion
Le samedi 26 juin 2021

Sommaire

Introduction

Activités de la
garderie fédérale

Adhésions (ventes
de carte de pêche)

Les pêches
électriques et
autres prestations

Ateliers pêche
nature

Gestion de l'ENS

Représentation de
la Fédération

Les opérations de
repeuplement

Projet OFB
(ex-AFB)

Etude Truite

Réalisation du 3^{ème}
PDPG

Les partenariats
financiers

Actions de
communication

Accueil de
stagiaires

Perspectives 2021

Rappel : perspectives 2020

- Poursuite des actions en faveur de la protection et de la conservation des espèces amphihalines : synthèse des données sur les espèces amphihalines, documentaire sur la Loche des Sables, séminaire amphihalin,
- Poursuite de l'étude truite en collaboration avec l'INRA de Rennes,
- Finalisation du 3^{ème} PDPG,
- Travail pour la reconnaissance des espèces amphihalines de La Réunion,
- Poursuite du travail entamé en 2019 concernant la réglementation de la pêche aux bichiques avec les services de l'Etat : DEAL et DMSOI,
- Travail sur la mise en œuvre des mesures compensatoires sur la Rivière Saint-Denis (AAPPMA-RN et Région) et sur le Bras de la Plaine (CD974, CIVIS et Fédération/AAPPMA-RS) avec la mise en place d'une brigade d'éco-gardes,
- Elaboration d'un projet d'étude sur le Poisson Plat : *projet présenté à l'appel à projet de l'OFB mais non retenu,*
- Renouvellement du véhicule de terrain : *achat effectué en juin 2020.*

Introduction

L'année 2020 a été marquée par le contexte sanitaire lié au Covid-19. Ce dernier a fortement impacté le fonctionnement de la Fédération : chômage partiel, télétravail, annulation des animations APN, perturbations des missions de police de la pêche, annulation des manifestations (journées portes ouvertes, caravane pédagogique, fête de la truite, etc.).

Cette année a également permis à la Fédération de mettre en lumière ses actions en faveur de la protection de la biodiversité aquatique lors de la venue de la Ministre de la Biodiversité sur le chantier du Bras de la Plaine.

Nous avons réalisé les tournages de deux films : un sur la promotion de la pêche à la truite et l'autre sur la préservation de la Loche des Sables.

En fin d'année 2020, la Fédération a impulsé la mise en place d'une nouvelle association de pêche dans l'est de La Réunion.



Visite de la Secrétaire d'Etat à la Biodiversité sur le chantier du Bras de la Plaine le 20 août 2020

Lors de cette visite un temps de parole de 15-20 min a été accordé à la Fédération représentée par son Directeur.

L'occasion pour lui de présenter la Fédération, ses principales missions, son combat pour la reconnaissance des espèces locales au niveau du Code de l'Environnement, ainsi que son intervention sur ce chantier bien spécifique.



Tournage du film Rando pêche à La Réunion

Ce film a été réalisé par Yannick GOUGUENHEIM et Robert LUQUES en octobre 2020 sur 3 sites différents : Roche Plate (Pierre-André GERARD , Guibert MALET et Alain FLORENT), Cap Blanc (Gabriel HOARAU et Manon BOYER) et Grand Bassin (Johny MAILLOT et Pascal MITOY).

L'objectif était de faire la promotion de la pêche à la truite par le biais de 3 circuits différents accessible à divers public.

Durée : environ 5 mn



Tournage du film Rando pêche à La Réunion

Film documentaire sur la biologie et l'écologie de la Loche des Sables dans le cadre du projet avec l'OFB (ex-AFB). Ce film a été réalisé par Yannick GOUGUENHEIM et Robert LUQUES en octobre 2020.

L'objectif étant de réaliser un documentaire pour sensibiliser le public à la préservation de la Loche des Sables.

Durée : environ 5 mn

La vallée de Takamaka



Phasian
leucostictus

Une vie d'eau, l'eau signe de son empreinte les paysages

Balayée par les tempêtes tropicales et les cyclones dévastateurs, La Réunion détient de nombreux records mondiaux de pluviométrie. Souvent spectaculaires, ces événements n'ont de cesse, par leur violence, de griffer la plaine des Marseuils et de sculpter la vallée de Takamaka.

Exposée aux vents d'Est très humides, la plaine des Marseuils est abondamment arrosée par la pluie, nourrissant ainsi les épaisses « forêts éponges ». Ces vastes forêts de montagne exubérantes prennent l'allure d'un fouillis végétal inextricable, où mousses, fougères et orchidées s'épanouissent avec démesure.

En aval, les sept mètres de pluie en moyenne par an, soit l'équivalent de onze ans de précipitations à Paris, colorent les paysages de la vallée de Takamaka de subtiles nuances de vert. Cette palette de couleurs est le symbole d'une biodiversité exceptionnelle, parmi laquelle se trouvent des espèces ne vivant qu'à La Réunion.

Sous ce couvert végétal, posé sur la branche d'un des rares bois de cœur bleu de la forêt, le Zoïzo vert peu sociable, scruté, à travers ses lunettes, tout intrus ou congénère qui viendrait s'aventurer sur son territoire.



Sur l'une des tortueuses lianes de crot, le plus gros insecte de La Réunion, le Phasme chipèque sept-nœuds, véritable as du camouflage, avance avec prudence pour échapper à l'appétit du Merle pays.

Merle pays

Inauguration le 7 octobre 2020 des panneaux d'information sur le site de du Belvédère de Takamaka par EDF : pour la faune aquatique, panneaux sur la Truite, l'Anguille et le Cabot bouche-ronde.



La vallée de Takamaka



L'eau ressource

Dans la vallée de Takamaka, l'eau est une ressource précieuse. Elle est utilisée pour l'agriculture, l'élevage et le tourisme. EDF s'engage à protéger cette ressource et à garantir un approvisionnement en eau de qualité pour tous.

zangulle » de La Réunion

Opération de Modernisation pour l'Anguille la salmon et le Truite
Préfin. Cibles et Maitrise de l'Etat de la Réunion
financée par le Fonds de la pêche
novembre 2018

EDF
Agences EDF
Mars 2020

Activités de la Garderie Fédérale

Les gardes-pêche de la Fédération ont pour mission principale la surveillance des cours d'eau et plans d'eau du département de La Réunion : missions de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques auprès des usagers (riverains, touristes, pratiquants d'activités sportives, agriculteurs, etc.) et de lutte contre le braconnage à travers les actions de police de la pêche.

Toutefois, les gardes-pêche participent également à d'autres actions :

- sensibilisation et protection des milieux aquatiques, information sur la sûreté hydraulique : actions réalisées dans le cadre des Ateliers Pêche Nature (APN) et des manifestations à caractère environnemental,
- participation aux activités de la cellule technique (pêches électriques de sauvegarde et d'inventaire, études diverses, rempoissonnements, contrôles des panneaux EDF liés à la sûreté hydraulique, etc.).

Les missions de Police de la Pêche effectuées par les gardes-pêche de la FDAAPPMA :

Ce sont au total **115,5 jours de missions de surveillance des cours d'eau et plans d'eau** qui ont été réalisées en 2020.

- ☞ pêcheurs contrôlés en situation de **pêche légale** : **92**,
- ☞ pêcheurs en situation de **pêche illégale** :
 - **106 faisant l'objet d'un avertissement verbal ou écrit**,
 - **27 faisant l'objet d'un procès verbal** : 10 procès verbaux (4 délits et 6 contraventions) dont 3 concernant la 1^{ère} catégorie piscicole (2 à Cap Blanc et 1 à Roche Plate),

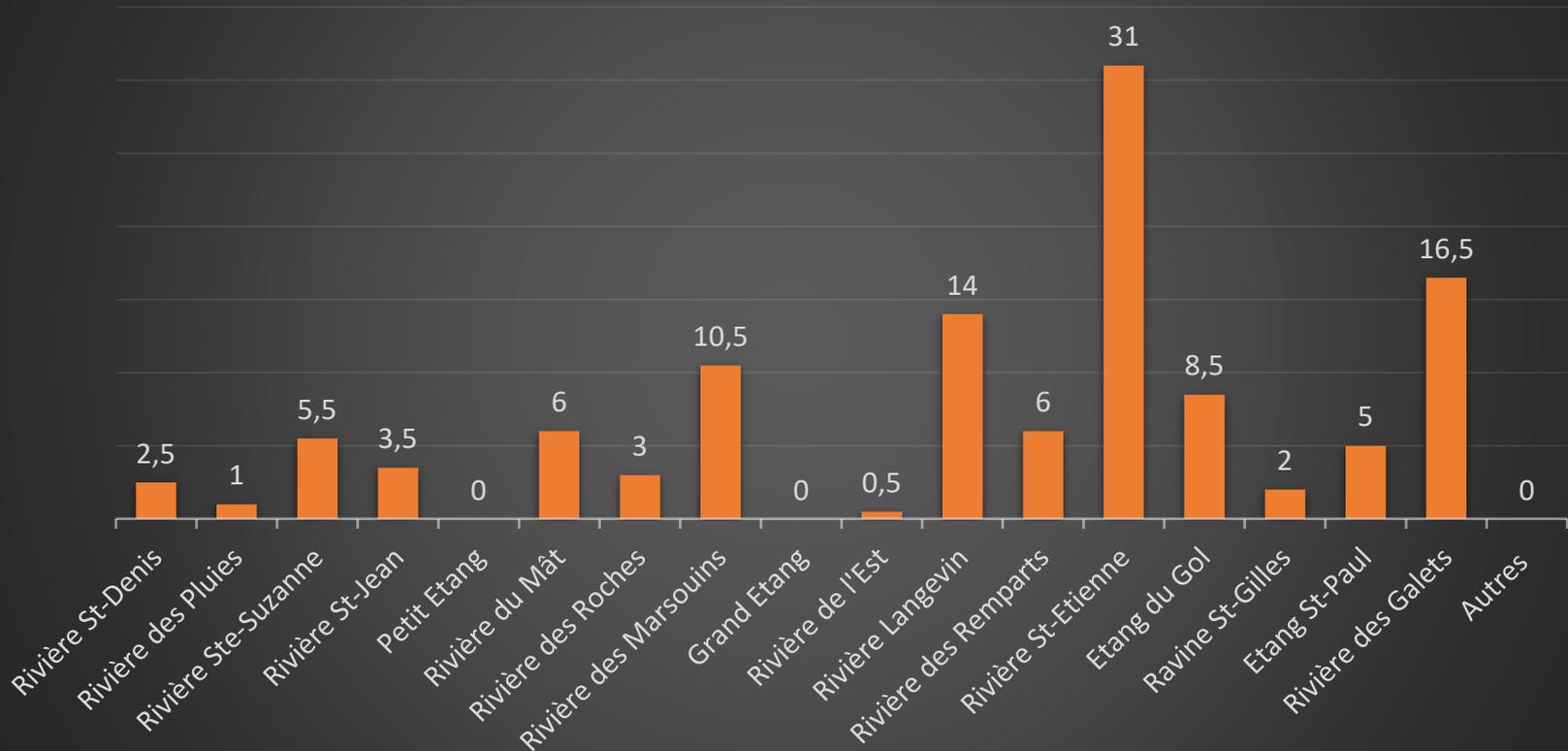
Aussi, lors de ces contrôles, **les gardes-pêche ont pu sensibiliser 888 personnes** à la préservation du milieu aquatique (touristes, pique-niqueurs, campeurs, pratiquants d'activités sportives), 6 personnes sensibilisées à la préservation de la faune aquatique lors du lavage de linge en rivière avec des produits nocifs pour le milieu aquatique, 6 personnes au pompage de l'eau (pompage avec crépine) et 6 personnes lors de la réalisation de travaux en rivière (préservation des milieux aquatiques et risques pollution).



La Fédération a été à l'initiative d'une mission interservices : la Gendarmerie de Saint-Louis, la Brigade Nature Océan Indien, la DEAL - Service Eau et Biodiversité et l'Antenne Sud, les gardes-pêche de la Fédération et de l'AAPPMA-RS. Cette action s'est déroulée le 09 janvier 2020 sur l'Étang du Gol. L'objectif était de faire cesser les actions de pêche illicite suite à la vidange naturelle de l'étang (rupture du cordon dunaire suite aux fortes pluies). Environ 40 pêcheurs ont été avertis lors de cette action avec un rappel de la réglementation de la pêche.

Bilan des sorties police - gardes-pêche FDAAPPMA

Fréquence des sorties Police en nombre de jours



Adhésions (ventes de carte de pêche)

Les cartes de pêche sont délivrées par le biais :

- du site grand public www.cartedepeche.fr,
- des AAPPMA depuis leur compte dépositaire,
- des revendeurs rattachés aux différentes AAPPMA et disposant également d'un compte dépositaire.

La Fédération est en charge de la création et du suivi des comptes dépositaires. Elle perçoit le reversement par la FNPF de la part Fédération, AAPPMA, Office de l'eau (RMA) et Club Halieutique qu'elle reverse à qui de droit.

Cartes de pêche délivrées au niveau départemental en 2020

CPMA Personne majeure	CPMA Découverte femme	CPMA Personne mineure	CPMA Hebdomadaire	Cartes Découverte moins de 12 ans	CPMA Journalière
902 (+73)	95 (+3)	80 (+1)	15 (+3)	138 (-13)	125 (-15)

- **Au total 1 355 cartes de pêche ont été délivrées sur l'ensemble du département en 2020, toutes catégories confondues, contre 1 310 en 2019.**
- **Nous pouvons constater une légère augmentation du nombre total de cartes délivrées en 2020 par rapport à 2019 de l'ordre de 45 cartes toutes catégories confondues ($\approx + 3 \%$). Cette augmentation se vérifie principalement sur les cartes CPMA Personne majeure et plus précisément sur les cartes dites « Offre d'automne » qui ont doublé par rapport à l'année précédente.**

Cartes de pêche délivrées en 2020 par AAPPMA et par type de cotisation

COTISATIONS	AAPPMA-RN	AAPPMA-RS	AAPPMA-SA
CPMA Personne majeure	154 ↘	566 ↗	182 ↗
CPMA Découverte femme	9 ↘	78 ↗	8 ↘
CPMA Personne mineure	17 ↗	55 ↘	8 ↗
Cartes Découverte -12 ans	13 ↘	109 ↘	16 ↗
CPMA Hebdomadaire	1 ↘	11 ↗	3 =
CPMA Journalière	10 ↘	92 ↘	23 ↗
TOTAUX	204 ↘	911 ↗	240 ↗

Répartition des recettes générées par les cartes de pêche en 2020

AAPPMA-RN	AAPPMA-RS	AAPPMA-SA	FDAAPPMA	FNPF	Office de l'eau	CHI
2 481,54 €	9 706,84 €	2 876,25 €	11 798,27 €	22 872,70 €	8 946,80 €	1 120,00 €

Montant total des recettes (tous organismes confondus) liées aux cartes de pêche délivrées pour la Fédération de La Réunion en 2020 : **59 802,40 €**
(contre 58 051,90 € en 2019)

(Pour information : 35 Pass'pêche animation mineure ont été délivrés gratuitement par la Fédération)

Les pêches électriques de sauvegarde, de suivi et d'étude, les missions de surveillance, d'assistance et autres sur divers chantiers



Les pêches électriques de sauvegarde, de suivi et d'étude

Demandeur	Objet	Lieu	Montant
Conseil Départemental	Travaux liés à la piste pour le barrage (avec activité intense sur la période avril-mai 2020)	Bras de la Plaine	42 061,00 €
Conseil Départemental - UTR SUD	Travaux sur le radier	Ouaki - Rivière Saint-Etienne	302,00 €
OCEA Consult'	Suivi hydrobiologique de la faune aquatique	Rivière de l'Est	1 020,00 €
OCEA Consult'	Suivi écologique	Rivière des Galets	1 280,00 €
Région Réunion	Remise en état du radier (janv., fév., mai-juil.2020)	Ilet Furcy - Bras de Cilaos	17 169,00 €
SAPHIR	Inventaire de la faune aquatique en amont et en aval du barrage (mai-juin 2020)	Bras de la Plaine	6 056,00 €
SBTPC	Travaux nouveau pont RSD (juin et septembre 2020)	Rivière Saint-Denis	7 824,00 €
SBTPC	Travaux pont Ravine du Gol	Ravine Gol	1 292,00 €
SCPR	Réhabilitation piste des carriers	Rivière Saint-Etienne	5 457,00 €
TOTAL			82 461,00 €

Les autres prestations missions de surveillance, d'assistance, ...

Demandeur	Objet	Lieu	Montant
Conseil Départemental	Suivi hydrobiologique et étude d'amélioration de la continuité écologique des captages en rivière (régul.presta.2019)	Bras de Cilaos	988,00 €
DEMATHIEU-BARD	Surveillance	Rivière des Galets	385,00 €
Mairie de La Possession	Assistance entretien passage à gué	Rivière des Galets	1 466,00 €
Mairie de La Possession	Accompagnement réhabilitation	Rivière des Galets	1 300,00 €
Office de l'eau	Elaboration des livrables	-	12 931,50 €
REGION REUNION	Assistance	Bras de Cilaos	369,00 €
TOTAL			17 439,50 €

Montant total des prestations effectuées par la Fédération en 2020 : 99 900,50 €
(dont 48 117,00 € uniquement sur le Bras de la Plaine),

Nous pouvons constater une diminution de l'ordre de 29 % par rapport à 2019.

Répartition des recettes liées aux prestations effectuées en 2020 par structure

AAPPMA-RN	AAPPMA-RS	AAPPMA-SA	FDAAPPMA 974
4 408,00 €	11 014,90 €	0,00 €	84 477,60 €
TOTAL		99 900,50 €	

- La répartition des recettes des pêches électriques et des missions de surveillance / assistance est relative à l'intervention de chaque AAPPMA et de la Fédération en termes de personnel : ingénieurs, techniciens, agents, frais de déplacement, restauration et amortissement du matériel.
- Les AAPPMA sont généralement sollicitées pour les interventions qui se font sur les secteurs pour lesquels elles disposent de baux de pêche.

Ateliers Pêche Nature (APN)

- Dans le cadre des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation du jeunes public à la protection des milieux aquatiques et de la faune piscicole, la Fédération a accueilli en 2020 plusieurs enfants dans le cadre scolaire et lors des centres aérés, mais également des adultes dans le cadre d'animations spécifiques.

Au total, en 2020, **352 enfants** ont été sensibilisés lors des Ateliers Pêche Nature (APN). Notons également que **44 adultes** qui accompagnaient les scolaires et les centres de loisir ont pu également bénéficier des animations APN.

Aussi, **50 étudiants et 7 accompagnants** du Lycée Agricole de Saint-Paul jeunes et adultes ont été sensibilisés sur les enjeux de préservation de la biodiversité aquatique.

- **Projet d'animation à travers de la Caravane Pédagogique 2020**

Cette action n'a pas été mise en œuvre en 2020 à cause du contexte sanitaire lié au COVID-19.

- Dans le cadre des manifestations environnementales (Marche pour le climat, Maison Familial Rural (MFR) de Saint-André, ...) : **560 personnes (enfants et adultes confondus)** ont été sensibilisés à la préservation de la faune aquatique d'eau douce.



Gestion de l'Espace Naturel Sensible de Langevin - Cap Blanc

Les grandes orientations de la gestion du site de l'ENS des hauts de la Rivière Langevin :

- restauration ou préservation de la qualité du site, des paysages et des milieux naturels,
- protection de la faune et du milieu aquatique,
- définition des modalités d'entretien des berges du cours d'eau et de ses affluents,
- ouverture du site au public et organisation d'animations dans des conditions compatibles avec la préservation du site et la sécurité du public accueilli.

La gestion opérationnelle de l'ENS est réalisée par l'AAPPMA-RS avec en 2019 une équipe de 7 personnes, composée d'1 chef d'équipe, de 5 agents d'entretien, et d'1 animateur. Soit 2 équivalents temps plein et 5 temps partiels.

La Fédération assure la coordination des activités sur l'ENS par le biais d'un demi-poste de conservateur.

Gestion de l'Espace Naturel Sensible de Langevin - Cap Blanc (suite)

Quelques chiffres de l'activité de l'ENS et de son équipe en 2020 :

- **11 jours** dédiés aux animations et visites guidées dans le cadre de :
 - 5 journées de visites guidées et d'animations thématiques
 - 1 journée pour l'accueil d'une classe de 6^{ème} du Collège de Vincenzo - Commune de Saint-Joseph le 06 février 2020, 25 élèves,
 - 4 visites guidées gratuites à destination du grand public : le 22 janvier - groupe de 15 personnes, le 26 février - groupe de 18 personnes, le 29 septembre - groupe de 7 personnes du Parc National et le 29 novembre - 29 jeunes de l'association du cercle des nageurs de Saint-Joseph.
 - 6 journées de visites guidées dans le cadre des Week-ends NatureS 2020 : les 7, 10, 14, 17, 21 et 24 octobre. 54 personnes (adultes et enfants) ont pu participer à ces visites guidées en octobre 2020. Par rapport au contexte sanitaire du COVID-19, le nombre maximum de participants aux visites guidées a été limité à 9 personnes.

Au total, en 2020, 139 personnes ont été accueillies sur le site de l'ENS lors des onze journées de visites guidées. Nous constatons une baisse très importante par rapport à 2019, lié au contexte sanitaire du COVID-19.

Gestion de l'Espace Naturel Sensible de Langevin - Cap Blanc (suite)

- **51 jours** de travail dédiés à la surveillance et à la lutte contre le braconnage ;
- **31 jours** consacrés à l'entretien et à la sécurisation des sentiers (sécurisation des points de vue, réalisation de fascines, ...) ;
- **28 jours** pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- **8 jours** consacrés à l'entretien de la parcelle de restauration écologique créée en 2019 ;
- **18 jours** consacrés à la création de la nouvelle parcelle de restauration écologique ;
- **4 journées** de prospection menées en février et début mars 2020 dans le cadre du suivi d'espèces remarquables, ciblant notamment ici le Bois de Quivi (*Turraea* sp.), espèce endémique Réunion-Maurice
- **8 journées** dédiées aux alevinages sur la partie basse de la Rivière Langevin ;
- Plusieurs journées ont également été affectées à l'entretien des locaux et à la maintenance du matériel (5 jours) ;
- L'équipé a également participé à des pêches électriques d'inventaire dans le cadre de l'étude sur la Truite Arc-en-ciel menée par la Fédération en collaboration avec l'INRAE de Rennes et OCEA Consult'.

Gestion de l'Espace Naturel Sensible de Langevin - Cap Blanc (suite)

-
- **2 904 personnes** ont été recensées sur les périodes du 1^{er} janvier au 31 décembre dont 96 % représentés par des touristes, randonneurs, personnes en bivouac/camping et pique-niqueurs) et **4 % par des pêcheurs, chasseurs, canyoneurs, etc.** Les affluences les plus élevées sont relevées sur la période d'octobre à décembre 2020, notamment pendant la période de vacances scolaires. Lors d'une action de surveillance réalisée **sur un samedi en octobre 2020, nous avons constaté la présence de 160 campeurs et bivouaqueurs** sur le site ;
 - **60 kg** de déchets domestiques évacués sur le site ;
 - coût des actions mises en œuvre sur l'ENS en 2020 : **143 140,00 €**.

Représentation de la Fédération aux différentes réunions

- La Fédération a participé en 2020 à diverses réunions avec :
 - **les instances** : Préfecture (CODERST), CA du Parc National, CLE(s), le Comité Eau et Biodiversité (CEB), Commission Amphihaline, etc.
 - **les administrations et les collectivités** : Sous-préfecture, DEAL, Procureurs, Mairies (St-Joseph, St-Denis, Possession, Ste-Suzanne), Parc national, Intercommunalités (CIVIS, CIREST, TCO, CINOR), la Préfecture et Sous-préfectures, Conseil Départemental, Région, Office de l'Eau, Réserve Naturelle de l'Etang de Saint-Paul, Pôle Emploi, etc.
 - **les partenaires financiers et techniques**: les 3 AAPPMA, APEDC, APEDRE, EDF Réunion, OMS de St-Joseph, le Pisciculteur de Hell-bourg, OCEA CONSULT', le commissaire aux comptes, l'INRAE, le Crédit Agricole, Runéo, Région - DRR, AVE2M, etc.
- La représentation de la Fédération à ces réunions a été principalement assurée par le président, le directeur et les ingénieurs de la Fédération.
- En interne, la Fédération a tenu les réunions statutaires (trois conseils d'administration et une assemblée générale).

Les opérations de repeuplement en Truites Arc- en-ciel

Alevins de 3 à 5 cm

Date	Rivière	Tronçons concernés	Nombre
25/09/2020	Rivière Fleur Jaune Salazie	Amont du pont de la route départementale menant à Grand Ilet sur environ 2000 m	3200
	Rivière Fleur Jaune Salazie	Aval du pont de la route départementale menant à Grand Ilet sur environ 1000 m	
25/09/2020	Ravine Camp Pierrot - 2ème Bras	En amont du sentier GR qui traverse le cours d'eau sur environ 600 m	800
25/09/2020	Rivière du Mât Trou blanc	En amont du 1er cassé (cascade) sur environ 500 m et en aval du sentier sur environ 200 m	1200
25/09/2020	Rivière du Mât Passerelle Ilet à Vidot	En amont de la Passerelle sur environ 400 m et en aval sur environ 300	1200
08/10/2020	Rivière St Etienne Bras Rouge Chapelle	Rivière St Etienne - Bras Rouge à la Chapelle : 500 m en amont et 1000 m en aval de l'arrivée de sentier GR dans la Rivière	1200
08/10/2020	Rivière St Etienne Bras Rouge	En amont du canyon sur environ 1000 m (comprend la partie amont de la cascade jusqu'à environ 600 m)	1200
TOTAL			8800

Les opérations de repeuplement en Truites Arc-en-ciel

Truites « portion »
de 20 à 40 cm

Date	Rivière	Tronçons concernés	Nombre
01/06/2020	Rivière Langevin 2ème catégorie	En face du restaurant Chez Jim Jusqu'à la confluence avec Bras Sec	200
01/07/2020		En face du restaurant Chez Jim Jusqu'à la confluence avec Bras Sec	200
01/08/2020		En face du restaurant Chez Jim Jusqu'à la confluence avec Bras Sec	200
01/09/2020		En face du restaurant Chez Jim Jusqu'à la confluence avec Bras Sec	200
01/10/2020	Rivière Fleur Jaune - Salazie	Sur 500 m en amont du pont de la route départementale qui mène vers Grand Ilet et sur 600 m en aval du pont	180
01/10/2020	Rivière du Mât Passerelle Ilet à Vidot	Aval de la Passerelle sur environ 500 m	60
TOTAL			1040

Afin de participer à l'effort de relance de l'activité pêche de loisir menée par la FNPF suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la Fédération a mené des opérations exceptionnelles de repeuplement en truite portion depuis le mois de juin 2020 et jusqu'à l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie (truite).

Mise en œuvre
d'actions
prioritaires pour
la protection et
la conservation
des espèces
amphihalines de
La Réunion

La Fédération a répondu en 2018 à l'appel à projets « BIODIVERSITE ULTRAMARINE » de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et a obtenu un avis favorable du comité.

Projet mis en œuvre sur 30 mois : 2019-2021

Le projet porté par la FDAAPPMA pour un montant total de 240 750,00 € et pour lequel elle a obtenu une subvention totale de 215 000,00 € vise 3 objectifs principaux suivant la typologie suivante :

- Plan d'action en faveur des espèces « menacées » : mise en place d'une animation des plans d'actions (PDC Anguillidae de La Réunion et du PDC Loche des sables),
- Amélioration de la connaissance : études sur les espèces indigènes amphihalines (poissons et crustacés d'eau douce) et leurs traits d'histoire de vie pour une meilleure gestion des espèces à l'échelle locale (et régionale) : synthèse des connaissances (locale et régionale),
- Sensibilisation : mise en place d'un plan de communication à échelle régionale, à destination du grand public et des parties prenantes : création d'outils pédagogiques.

En 2020, dans le cadre du projet avec l'AFB (devenue Office Français de la Biodiversité - OFB), les actions ont été essentiellement tournées vers la sensibilisation des jeunes, la création de supports pédagogiques et la réalisation d'une synthèse des données sur les espèces amphihalines. Cette dernière présente un travail considérable qui a été entamé en 2020 et qui doit se poursuivre en 2021.

Etude Truite sur l'année 2020

En 2020, en collaboration avec l'INRAE et OCEA , la Fédération a poursuivi les inventaires sur le terrain en juin et septembre 2020 sur les différents tronçons de cours d'eau identifiés en 2019.

La phase d'inventaire s'étant achevée en septembre 2020, le travail à réaliser s'oriente vers l'analyse des résultats. Ce travail est entièrement assuré par l'INRAE. Les résultats seront présentés en fin d'année 2021.



Réalisation du 3^{ème} PDPG

La Fédération doit réaliser un nouveau PDPG (Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles). Il s'agit de son 3^{ème} PDPG. Pour cela, la Fédération a procédé au recrutement d'une Chargée d'études à la mi-octobre 2019 - Mme Chloé MERIEL.

Sa mission consiste à :

- ☞ faire l'évaluation du 2^{ème} PDPG : bilan des actions mises en œuvre,
- ☞ rédiger, en concertation avec les AAPPMA, la Fédération et l'ensemble de ses partenaires, le 3^{ème} PDPG.

Pour rappel, le PDPG fait un diagnostic de l'état (chimiques et écologique) des cours d'eau et plans d'eau et suite à cela, propose des actions pour améliorer l'état écologique (poissons et crustacés).

Le 3^{ème} PDPG devra être achevé à la fin de l'année 2020 et sera valable pour la période 2021-2026.

Le PDPG est une obligation lorsqu'on détient les baux de pêche (Article L. 433-3 du Code de l'Environnement).

Les partenariats financiers

Subventions emplois
2020

- **Conseil Départemental** - gestion de l'ENS Langevin : 87 055,00 € (reste solde 10 % à recevoir),
- **FNPF** - Kit emploi (Ingénieur / Chargé de mission (35 k€) + Agents de développement (2 X 42 k€) + Agent administratif (12 k€)) : 132 000,00 € (reste 4^{ème} acompte 10 % et solde 5 % à recevoir),
- **Ville St-Joseph** :
 - APN : 10 000,00 €,
 - Education et sensibilisation à la préservation du patrimoine aquatique - Politique de la Ville : 5 000,00 €,
- **Office de l'Eau Réunion** - Convention pluriannuelle d'objectifs : 38 703,50 € (dont 16 703,50 € à recevoir),
- **SODEGIS** - Initiation et sensibilisation au milieu aquatique - Politique de la ville de Saint-Joseph : 5 000,00 €.

Les partenariats financiers (suite)

Subventions actions
et dons
2020

▪ **EDF :**

- Campagne de sensibilisation du public aux risques sureté - SP/GH : 14 540,00 € (passé en prestation),
 - Entretien du foncier en aval de la centrale de Langevin : 5 000,00 € (à recevoir),
 - Sensibilisation du public au respect de l'environnement et surveillance des cours d'eau : 5 000,00 €.
-

- **Don :** Monsieur Jean Paul MAUGARD - déplacements pour le compte de la Fédération d'une valeur de : 6 022,92 €.

Communication

➤ **Articles de presse écrite**

Le Quotidien :

- « De la truite en 2^{ème} catégorie à Langevin » le 14/06/2020,
- « Des bras contre les braccos » le 25/06/2021.

➤ **Chaînes de télévision locales**

- Réunion la 1ère : émission culinaire « Kalou pilon » diffusée le 27/11/2020 ayant permis de faire un rappel sur la réglementation pêche concernant les chevaquines et les anguilles tournage le 01/10/2020,
- Antenne Réunion : reportage sur le braconnage en rivière tourné sur la Rivière des Galets et diffusé lors du journal télévisé le 17/06/2020.

➤ **Facebook** : diffusion d'informations liées à la crise sanitaire, de nos partenaires (FNPF, EDF, O'SPHERE, GEIR), lors de la Fête de la Science (sorte de quizz), de nos films, de nos actions de terrain.

➤ **Site Internet** : diffusion d'information liées à l'activité de la Fédération en général, informations ponctuelles (offres spéciales, informations aux pêcheurs, ...).

➤ **Mailing** à destination des adhérents : informations sur les lâchers de truites, lien vers le film sur les anguilles, ...

➤ **Tournages de deux films** : Rando pêche, La Loche des sables, fin 2020.

Accueil de stagiaires

La Fédération a accueilli en 2020 :

- 1 stagiaire en classe de 3^{ème} dans le cadre d'une observation en entreprise pour une durée de 4 jours,
- 1 stagiaires préparant un BTSA Gestion et Protection de la Nature pendant 6 semaines.



Perspectives 2021

- ➡ Mettre en place la Brigade d'éco-gardes sur la Rivière Saint-Etienne,
- ➡ Finaliser le 3^{ème} PDPG,
- ➡ Clôturer les actions en faveur de la préservation des espèces amphihalines de La Réunion – projet avec l'OFB (ex-AFB),
- ➡ Finaliser l'étude truite en partenariat avec l'INRAE,
- ➡ Réaliser les travaux sur le PDIPN (terrasse, clôture, local technique),
- ➡ Participer à la mise en place de la nouvelle réglementation de la pêche aux bichiques,
- ➡ Demander des mesures compensatoires dans le cadre des travaux de traitement des crues de la Rivière des Remparts à la CASud,
- ➡ Impulser une étude sur le Poisson Plat.